

<https://www.pressegauche.org/COVID-19-Fermeture-d-une-troisieme-ecole-situee-sur-son-territoire-l-inquiétude>



**COVID-19 - Fermeture d'une
troisième école située sur son
territoire, l'inquiétude du
Syndicat de l'enseignement de
la Pointe-de-l'Île (SEPI) monte
d'un cran**

Date de mise en ligne : lundi 22 février 2021

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 22 févr. 2021 - Alors que la deuxième vague de COVID-19 semble vouloir ralentir au Québec, la situation qui prévaut sur le territoire du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) devient de plus en plus inquiétante pour les quartiers de l'est de Montréal, selon le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ). Depuis la fin du mois de janvier, trois écoles primaires ont été frappées par une éclosion de COVID-19 qui a forcé les autorités sanitaires à ordonner leur fermeture temporaire.

En effet, après les écoles primaires St-Marcel et Wilfrid-Bastien, c'est maintenant au tour de l'école primaire Victor-Lavigne, située dans le quartier Saint-Léonard, de basculer vers l'enseignement en ligne, pour l'ensemble des élèves. La date de réouverture de l'établissement reste encore à confirmer.

Avec l'émergence de nouveaux variants, l'état de la situation, qui n'est pas déjà pas encourageant pour les quartiers desservis par le CSSPI, pourrait rapidement s'aggraver. Trois établissements d'enseignement préscolaire et primaire frappés de plein fouet par une éclosion entraînant leur fermeture, et ce en moins d'un mois, doivent provoquer de sérieux questionnements d'autant plus que cela survient malgré des mesures sanitaires augmentées depuis le retour des vacances des fêtes. Le SEPÎ pose le constat que les règles du jeu ont changé au cours de cette deuxième vague et que les mesures mises en place ne semblent plus suffisantes pour protéger certains milieux.

Malgré le fait que les autorités sanitaires procèdent à des opérations de dépistage dans certains milieux ciblés, le SEPÎ considère qu'il serait judicieux que le processus se généralise à l'ensemble des établissements. De plus, dans ce contexte, le SEPÎ réitère les demandes dont il est déjà porteur, c'est-à-dire, le déploiement d'un mécanisme de dépistage accéléré ou de tests rapides pour tous les milieux et l'accélération des prises de mesures de concentration du CO2 dans les classes afin de pouvoir identifier les classes problématiques et y apporter les correctifs nécessaires.

Entre-temps, le SEPÎ continue de surveiller de très près la progression des nombreux cas positifs répertoriés dans les établissements situés sur son territoire.